

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

- **SECRETARIAT** •
- **COMPTABILITÉ** •

PRISE RAPIDE DE LA PAROLE

DOSSIER CANDIDAT

Ce dossier comporte un document fourni en deux exemplaires.

L'un des exemplaires devra être rendu avec la copie.

Le candidat dispose de 5 minutes pour examiner le document.

SESSION 2004

